



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Avec MaPrimeRénov' vous améliorez votre logement et dépensez moins d'énergie



Document adapté en **FAcile à Lire et à Comprendre**

Pourquoi rénover votre logement ?

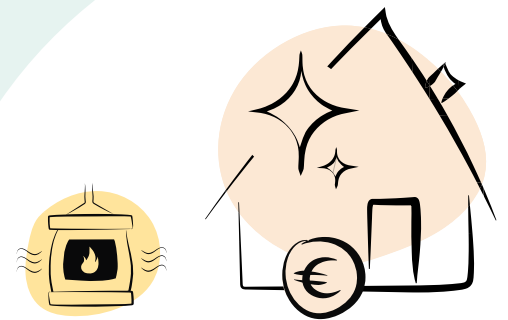
MaPrimeRénov' est la principale aide financière de l'État pour faire des travaux de rénovation énergétique dans votre logement.

La rénovation énergétique sert à dépenser moins d'énergie.

Par exemple avec l'installation de systèmes de chauffage plus écologiques comme un poêle à bois.

Avec MaPrimeRénov'

- Vous avez un logement plus confortable
- et vous faites des économies



MaPrimeRénov' c'est pour qui ?

MaPrimeRénov' est une aide pour **tous les propriétaires qui :**

- habitent dans leur logement
- ou louent leur logement à une autre personne

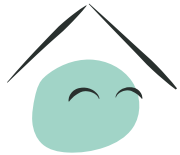
Le montant de l'aide financière dépend :

- de votre projet,
- de vos revenus,
- et du lieu de votre logement



Quels sont les projets financés par MaPrimeRénov' ?

Pour avoir cette aide financière, les travaux de rénovation doivent :



- permettre de consommer moins d'énergie
- et respecter l'environnement.



Vous voulez faire installer un système de chauffage ou d'eau chaude plus écologique et plus économique ?

Par exemple vous voulez installer une pompe à chaleur air et eau à la place de votre chaudière au gaz.

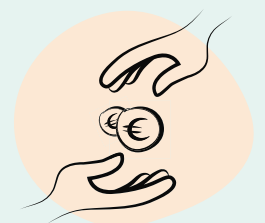
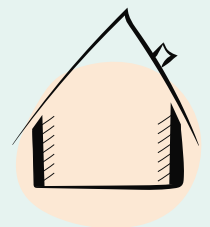
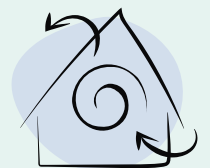
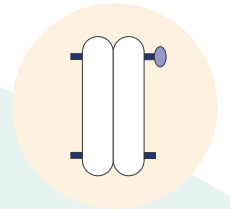
Une pompe à chaleur air et eau, c'est un système de chauffage qui permet de produire de la chaleur à partir de l'air extérieur.

C'est écologique car l'air est une énergie renouvelable.

Vous voulez faire des travaux d'isolation car l'air et le froid rentrent dans votre logement ?

Par exemple vous voulez épaissir vos murs par l'extérieur et changer vos fenêtres.

Avec ce type de travaux vous pouvez avoir une aide financière. Plus vos revenus sont bas, plus l'aide est importante.

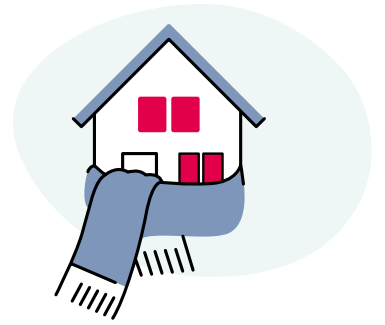


Vous voulez faire au moins 2 types de travaux de rénovation énergétique ?

Vous avez froid chez vous en hiver et chaud en été ?

Vous avez de gros problèmes d'humidité ?

Il faudra sans doute faire d'autres travaux en plus de changer votre système de chauffage.



Par exemple faire installer en plus :

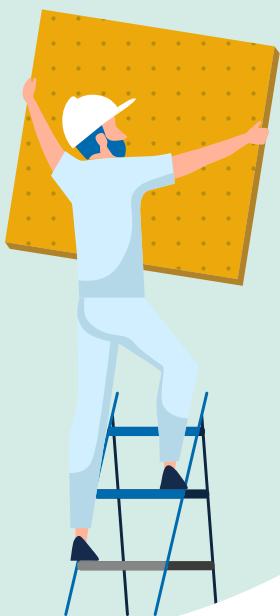
→ **un système de ventilation double-flux.**

C'est un système qui permet de mieux aérer votre logement.

→ **et isoler votre maison**

avec au moins 2 travaux d'isolation.

Par exemple ajouter une épaisseur à vos murs avec des panneaux extérieurs et remplacer vos fenêtres par un double vitrage.



Un professionnel vous accompagne du début jusqu'à la fin de votre projet.

Ce service s'appelle Mon Accompagnateur Rénov'.

Avec d'importants travaux

vous pouvez avoir une aide jusqu'à 63 000 euros.

Cette aide financière est un pourcentage du montant global des travaux.

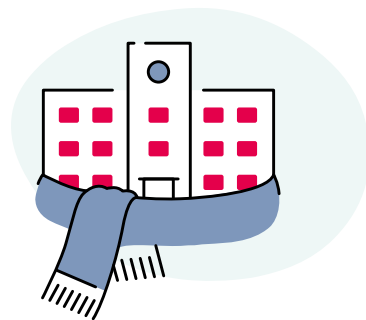
Le pourcentage est calculé selon vos revenus.

Vous avez droit à l'aide quels que soient vos revenus.

Plus vos revenus sont bas, plus l'aide est élevée.



Votre copropriété veut faire faire des travaux de rénovation énergétique dans l'immeuble ?



Par exemple :

Isoler les murs de la copropriété par l'extérieur et changer le système de chauffage collectif, c'est-à-dire pour tous les appartements et installer un système de ventilation.

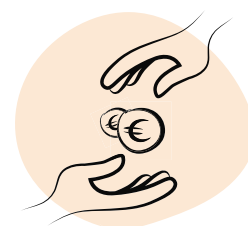
Pour avoir cette aide financière, les travaux de rénovation doivent :

- permettre de consommer beaucoup moins d'énergie
- et respecter l'environnement.



L'aide financière MaPrimeRénov' Copropriété est un pourcentage du montant total des travaux. Chaque copropriétaire reçoit une aide financière selon la taille de son appartement.

Vous pouvez avoir une aide jusqu'à 13 750 € par logement.



Vous pouvez avoir plusieurs aides financières en même temps

MaPrimeRénov' + les aides locales, de votre ville par exemple

Quelles sont les 5 étapes pour avoir une aide financière MaPrimeRénov' ?

1

Contactez un conseiller France Rénov'



téléphonez au **0808 800 700**

ou prenez rendez-vous



dans un Espace conseil France Rénov' près de chez vous

Pour trouver l'Espace conseil près de chez vous

allez sur le site internet :



www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller

Votre conseiller France Rénov'

- vous aide pour concevoir votre projet
- vous dit à quelles aides vous avez droit
- et vous indique quel professionnel peut évaluer l'état de votre logement et sa consommation d'énergie

Vous voulez faire plusieurs travaux de rénovation énergétique pour consommer beaucoup moins d'énergie ?

Un professionnel vous accompagne du début jusqu' à la fin de votre projet.

Ce service s'appelle Mon Accompagnateur Rénov'

Les professionnels doivent être dans la liste de France Rénov' :



www.france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov



2

Demandez des devis auprès d'artisans

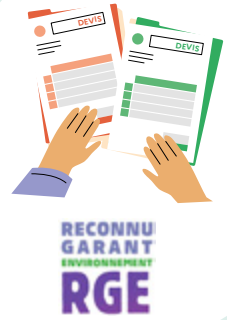


Attention !

L'artisan doit être reconnu
garant de l'environnement.

On dit aussi RGE.

Cela veut dire qu'il a eu une formation
pour travailler en respect
avec l'environnement.

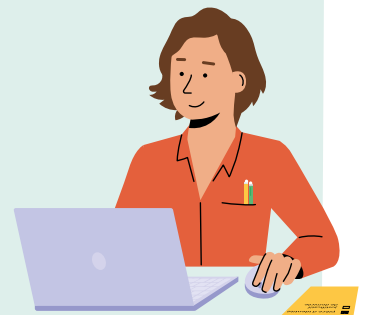


3

Faites votre demande d'aide sur internet

Le conseiller France Rénov' vous donne l'adresse internet
pour faire votre demande d'aide.

→ Remplissez le formulaire sur le site internet
et ajoutez le devis de l'artisan choisi.



Si vous avez des difficultés,

France services peut vous aider
à faire votre demande sur internet.

C'est un lieu d'accueil
pour vous aider dans vos démarches administratives.
C'est gratuit et à moins de 20 minutes de chez-vous.



Cliquez sur ce lien www.france-services.gouv.fr
pour trouver une maison **France services**
près de chez vous.



4

Faites faire les travaux

Attention !

Attendez la réponse de France Rénov'
avant de commencer les travaux.



Quand les travaux sont finis :

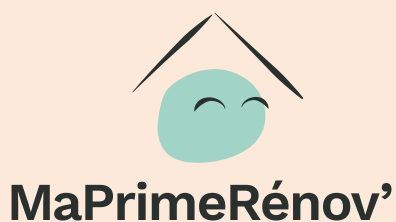
- Payez l'artisan
- Demandez une facture



5

Demandez le versement de l'aide financière

Ajoutez vos factures sur le site internet
Vous recevez MaPrimeRénov'



Si vous avez des difficultés,
France **services** peut vous aider
à déposer vos factures sur internet.





Si vous voulez rénover votre logement,
trouvez un conseiller France Rénov'



→ sur internet www.france-renov.gouv.fr
cliquez sur **nous contacter**



→ ou par téléphone au **0808 800 700**



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



[Com'access](http://www.com-access.org) a adapté ce document accessible à tous avec la méthode du **FA**cile à Lire et à **C**omprendre.

On dit aussi FALC.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site :

www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes appartiennent au ©service d'information du gouvernement.

Nous remercions vivement Tess et Anthony du collectif CAP'acité (site capacite.net) pour la relecture et la validation du document.